

# Compte Rendu de la séance du conseil Municipal

du : 15 / 07 / 2021

Le 15/07/2021, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 1/07/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

M LEFEBVRE Fabrice, avec M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Mathieu, ainsi que : Me BOROWSKI Sandra, Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, Me DENOYELLE Réjane, M FAUQUET Joël,

## ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

## ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :

M BARBOTIN Dominique, M BAYEN Marc, Me DELARUE Coralie, Me DENIMAL Mélanie, Me DUFOUR Marie Catherine, Me HOFFMAN Emmanuelle.

## PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

XX

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

## Ordre du Jour :

1/ \_ Délibération modificative

2/ \_ Prime de départ d'un agent

3/ \_ Renouvellement des membres de l'AFR

4/ \_ Questions diverses

4.1/ Cession de la petite Chapelle

4.2/ Adhésion CDG et cotisation 2021

4.3/ Demande de subvention pour le projet Socle Numérique

4.4/ Sidec et Enedis Reversement des taxes perçues.

4.5/ Location de la salle des fêtes et charges

4.6/ Prêt de mobilier communal

4.7/ Réglementation des nuisances sonores

4.8/ Création d'un commerce ambulant au Bassin Rond

4.9/ Restauration scolaire, suivi du projet en cours

4.10/ Initiative du département pour la création d'un circuit VTT

4.11/ Livres scolaires en primaire

XX

### **1/ \_ Délibération modificative.**

Mme CAFFIN, qui est actuellement employée à la mairie, procède à une rupture conventionnelle de son contrat pour un départ au 20 juillet. Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour valider la procédure. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

### **2/ \_ Prime de départ de l'Employée.**

Le Conseil donne son accord pour le versement de la prime de départ et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

### **3/ \_ Renouvellement des membres de l'AFR.**

Renouvellement des Membres de l'Association Foncière de Remembrement dont un des objets est de maintenir en bon état les chemins de culture. Le Conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents pour que Monsieur le Maire recueille d'éventuelles candidatures et procède au renouvellement.

### **4/ \_ Questions diverses.**

#### **4.1/ Cession de la petite Chapelle**

Ce ne sont pas trois mais quatre parcelles qui se croisent au niveau de la petite chapelle. Le Conseil donne son accord pour la délibération appropriée qui est approuvée à la majorité des Membres présents.

#### **4.2/ Adhésion CDG et cotisation 2021**

Le Conseil donne son accord pour renouveler l'adhésion en septembre 21 au Centre de Gestion. La délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

#### **4.3/ Demande de subvention pour le projet Socle Numérique**

Le conseil donne son accord pour demander une subvention à l'acquisition des tableaux numériques dans les classes de l'école. La délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

#### **4.4/ Sidec et Enedis Reversement des taxes perçues.**

Une délibération est nécessaire pour obtenir le reversement à la commune des taxes perçues par Enedis à l'occasion de ses interventions. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

#### **4.5/ Location de la salle des fêtes et charges.**

Il s'agit de simplifier la gestion de la location de la salle des fêtes en forfaitisant les charges. En basse saison, l'hiver, elles seraient de 50 € et en haute saison, l'été, elles seraient de 30 €. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.



#### **4.6/ Prêt de mobilier communal**

Monsieur le Maire et ses adjoints souhaitent la gratuité de l'emprunt de mobilier communal. Il n'en demeure pas moins que le matériel collectif doit être rendu en bon état et que l'emprunteur qui casse remplace à l'identique ou rembourse le remplacement des éléments cassés. *(comme il se fait dans toute location)*

Me DENOYELLE Réjane avec M CHATELAIN Arnaud, se proposent de cogérer les prêts. En contrepartie de la gratuité un document type d'engagement sera établi et signé préalablement par les parties.

#### **4.7/ Réglementation des nuisances sonores**

Il s'avère que l'utilisation d'engins ou de matériel de tonte chez les particuliers s'effectue parfois de manière anarchique et entraîne des nuisances sonores et des conflits de voisinage. Pour faciliter la bonne entente et permettre le rappel à la loi, il sera établi un arrêté municipal réglementant l'usage. Cet arrêté s'appuiera sur le document préfectoral pour préciser les heures limites et les créneaux autorisés les dimanches et jours fériés. Le document sera porté à la connaissance des habitants et affiché en Mairie.

Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

#### **4.8/ Création d'un commerce ambulancier au Bassin Rond**

Il faut une délibération pour la création d'un commerce ambulancier sur le territoire communal. Il s'agit de : «Aux délices de Fanny» qui propose la vente à emporter sur les bords du Bassin Rond : des gaufres, de glaces à l'Italienne, de boissons et bonbons. Le document précisera les conditions d'ouvertures les mercredis, samedis et dimanches. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

#### **4.9/ Restauration scolaire, suivi du projet en cours**

M FONTAINE Mathieu expose aux membres du conseil l'avancée du projet de restauration scolaire. Les membres sont invités à effectuer leurs remarques et propositions avant l'établissement du projet final et chiffré de manière précise. Cette proposition préalable est très engageante et promet un accueil de grande qualité pour nos enfants petits et grands. La distribution des espaces et des accès est revue et optimisée dans un esprit de clarté, de verdure et de conservation de l'histoire des bâtiments.

#### **4.10/ Initiative du département pour la création d'un circuit VTT**

M FONTAINE Mathieu expose aux membres du conseil le projet du département concernant l'«Etang du Grand Clair» et l'ouverture au public de l'ancien canal aménagé sur 735m pour une découverte naturaliste et historique, chemin de VTT peu présent sur la vallée de la Sensée. Ce projet prend en compte la préservation de l'aspect visuel existant, l'évolution des espèces arborescentes, botaniques, herbacées mais tout autant les insectes et animaux de tout genre en lien direct avec l'environnement existant. L'histoire des lieux, la biodiversité et les enjeux écologiques sont au cœur du projet.

#### 4.11/ Livres scolaires en primaire

M le Maire informe le Conseil qu'il projette avec la contribution de ses adjoints, d'offrir une partie de leur indemnité dans le renouvellement des livres scolaires. Les Membres présents félicitent le Maire et les Adjoints pour cette participation généreuse et responsable.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d'un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l'avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19 h 45.

Le Maire,  
Fabrice LEFEBVRE.

